

Articulations de la phrase

1

L'étude d'un mot dans une phrase se présente comme une fiche individuelle sur laquelle figurent des données constantes (le nom et la date de naissance) et des informations variables (l'adresse, la profession, les activités). De même un mot d'une part possède une nature, inscrite dans le dictionnaire, qui correspond à son emploi dans le langage, d'autre part remplit une fonction, variable selon la construction de la phrase, qui correspond à son rôle dans l'élaboration du sens. Mais les mots n'ont pas tous le même statut : par nature, les uns peuvent jouer plusieurs rôles, alors que les petits mots sont d'une nature qui les cantonne dans un rôle unique.

Les classes de mots

Les natures de mots définissent des classes ou catégories. Celles-ci ne sont pas hermétiques. Aussi un mot peut-il changer de classe, par exemple l'adjectif peut être substantivé (*le grand*). Et quelques mots sont à la frontière entre deux classes, tel *on*, pronom personnel et indéfini.

Les mots variables

Selon leur nature, les mots varient en genre (masculin et féminin), en nombre (singulier et pluriel), en personne (première, deuxième et troisième).

• Le verbe

Le verbe exprime l'action ou l'état, il est le « mot » principal. Selon la construction grammaticale qui le suit, le verbe est :

- attributif : qui admet un attribut (*être*),
- intransitif : qui n'admet pas de complément d'objet (*dormir*),
- transitif direct : qui admet un complément d'objet direct (*manger*),
- transitif indirect : qui admet un complément d'objet indirect (*penser*),
- doublement transitif : qui admet deux compléments d'objet (*donner*).

Des verbes ont plusieurs constructions possibles, avec un sens différent (*décoller, décoller quelque chose ; peser, peser quelque chose*).

• **Le nom**

Le nom sert à désigner un être ou une chose, il « nomme ». On distingue les noms propres (*Paris, Pierre*) et les noms communs (*ville, garçon*).

• **Le déterminant**

Le déterminant actualise le nom, il « marque les limites » de l'emploi du nom. On distingue six catégories.

Les articles, « petites jointures » :

- définis : *le, la, les, au, aux* (à le, à les), *du, des* (de le, de les),
- indéfinis : *un, une, des* (quelques), *de*,
- partitifs : *du, de la, des* (une certaine quantité de).

Les adjectifs possessifs : *mon, ton, son, ma, ta, sa, notre, votre, leur, mes, tes, ses, nos, vos, leurs*.

La forme dépend de deux paramètres, d'une part le genre et le nombre du nom, d'autre part la personne et le nombre du possesseur.

Les adjectifs démonstratifs : *ce, cet, cette, ces* et les formes composées avec *ci* et *là*.

Les adjectifs exclamatifs et interrogatifs : *quel, quelle, quels, quelles*.

Les adjectifs numéraux cardinaux : *un, deux, trois, mille...*

Seul *un* est variable en genre, *vingt* et *cent* en nombre.

Les adjectifs indéfinis : *aucun, autre, certain, chaque, maint, même, nul, plusieurs, quelque, tel, tout, quelconque, divers...*

• **L'adjectif qualificatif**

L'adjectif qualificatif caractérise un être ou une chose, il est « jeté à côté » du nom pour exprimer une « qualité ». Il exprime soit une qualité accessible, une manière d'être admettant des degrés (*aimable, gracieux*), soit une qualité intrinsèque, à la manière d'un complément du nom (*marin, frontalier*).

Les degrés de signification des adjectifs sont :

- | | | |
|-------------------------|----------------|-------------------------------------|
| - le positif | | <i>grand, bon</i> |
| - le comparatif | de supériorité | <i>plus grand, meilleur</i> |
| | d'égalité | <i>aussi grand, aussi bon</i> |
| | d'infériorité | <i>moins grand, moins bon</i> |
| - le superlatif relatif | de supériorité | <i>le plus grand, le meilleur</i> |
| | d'infériorité | <i>le moins grand, le moins bon</i> |
| - le superlatif absolu | | <i>très grand, très bon</i> |

• **Le pronom**

Le pronom remplace un nom, il est « mis à la place » d'un nom, souvent pour en éviter la répétition. On distingue six catégories de pronoms, quatre d'entre elles correspondant aux catégories d'adjectifs déterminants. Pour les pronoms personnels et relatifs la forme dépend non seulement du genre et du nombre, mais aussi de la fonction dans la proposition (survivance de la déclinaison latine).

Les pronoms personnels : *je, me, moi ; nous – tu, te, toi ; vous – il, elle, le, la, lui, on* (indéfini) ; *ils, elles, les, leur, eux ; se, soi* (réfléchis) ; *en, y* (neutres).

Les pronoms relatifs : *qui, que, quoi, dont, où* ; relatifs composés *lequel, laquelle, lesquels, lesquelles, auquel, duquel, auxquels, desquels, auxquelles, desquelles, ce qui, ce que, ce dont* ; relatifs indéfinis *quiconque, qui que, quoi que, où que*.

Le pronom relatif joue un double rôle : il introduit la subordonnée relative et il remplit une fonction au sein de cette subordonnée. Le plus souvent *qui* est sujet, *que* complément d'objet direct, *dont* complément d'objet indirect ou complément du nom, *où* complément circonstanciel de lieu.

Les pronoms possessifs : *le mien, le tien, le sien, le nôtre, le vôtre, le leur* et les formes féminines et plurielles.

Les pronoms démonstratifs : *ce, celui, celle, ceux, celles* et les formes composées avec *ci* et *là*.

Les pronoms interrogatifs et exclamatifs : *qui, que, quoi, lequel...*

Les pronoms indéfinis : *on, personne, rien, chacun, autrui, n'importe qui, n'importe quoi, quelque chose, quiconque...* et la plupart des adjectifs indéfinis.

Les mots invariables

Les mots invariables remplissent une unique fonction.

• **La préposition**

La préposition introduit un complément avec lequel elle forme un groupe prépositionnel, elle est « posée devant » le mot ou groupe de mots. Nombre de prépositions ont à la fois un sens spatial, un sens temporel et un sens logique.

à, dans, par, pour, en, vers, avec, de, sans, sous, sur, entre, parmi, chez, contre, envers, avant, après, devant, derrière, durant, pendant, depuis, dès, ès (= en les), outre, excepté, sauf, fors (= sauf), hormis, hors, malgré, nonobstant (= malgré), moyennant, selon, suivant...

- **La conjonction de coordination**

La conjonction de coordination relie deux éléments de même fonction, elle « joint ensemble » deux éléments « ensemble sur le rang ». À la liste bien connue s'ajoutent des adverbes employés comme conjonction.
mais, ou, et, donc, or, ni, car, cependant, du moins, ainsi, de plus...

- **La conjonction de subordination**

La conjonction de subordination relie une proposition subordonnée à la proposition dont elle dépend, elle « joint ensemble » deux éléments dont l'un est « d'un rang inférieur ».
comme, si, quand, que, lorsque, puisque, quoique et les composés de *que* (*avant que...*).

- **L'adverbe**

L'adverbe modifie le sens d'un mot (verbe, adjectif ou autre adverbe), il est placé « à côté du mot ».

Adverbes circonstanciels

- Adverbes de temps : *toujours, jamais, aujourd'hui, tôt, tard...*
- Adverbes de lieu : *ailleurs, loin, près, ici, là, dehors, dedans...*
- Adverbes de manière : *bien, ainsi, ensemble...* et la plupart des adverbes en -ment, qui admettent des degrés comme les adjectifs.

Autres adverbes

- Adverbes de liaison : *premièrement, d'abord, ensuite, enfin...*
- Adverbes de quantité : *assez, trop, très, si, plus, moins, beaucoup...*
- Adverbes d'opinion (d'affirmation, de doute, de négation) : *oui, si ; peut-être, probablement ; ne... pas, ne... plus, non...*
- Adverbes interrogatifs : *où, quand, comment, pourquoi, combien...*
- Adverbes exclamatifs : *que, combien, comme...*

- **L'interjection**

L'interjection exprime un mouvement intérieur subi, elle est « jetée au milieu » du discours.
ah, diantre...

Les fonctions dans la phrase

Analyser une phrase, c'est la décomposer en ses éléments, de même qu'analyser une eau c'est en identifier et doser les composants chimiques. Les diverses fonctions grammaticales peuvent être remplies par des mots ou groupes de mots de différentes natures, par exemple un sujet est un nom, un pronom, un infinitif, un adverbe ou un groupe de mots.

Autour du verbe

Pour constituer une phrase, les mots ou groupes de mots s'organisent autour du verbe, qui en est le cœur.

Une phrase sans verbe est une phrase nominale.

Ma cassette trop honnête !

• Le sujet et le complément d'agent

Le sujet fait ou subit l'action exprimée par le verbe.

Je le crois.

Le complément d'agent d'un verbe au passif indique qui fait l'action, qui « agit ». Il est introduit par la préposition *par* ou *de*.

Jusque-là, j'avais toujours été aidé par un étonnant pouvoir d'oubli.

• Le complément d'objet

Le complément d'objet indique l'élément (personne ou chose) sur lequel porte l'action exprimée par le verbe. Le sujet et le complément d'objet sont donc deux éléments distincts (sauf à la forme pronominale).

Le complément d'objet direct suit, ou précède, immédiatement le verbe.

Le verbe est dit transitif direct.

J'entends sa voix. (Je l'entends).

Le complément d'objet indirect est introduit par une préposition, le plus souvent *à* ou *de* (sauf dans le cas de certains pronoms personnels ou relatifs). Le verbe est dit transitif indirect.

Mais jugez déjà de ma satisfaction. (Jugez-en).

Consentez ainsi que moi à ce double hyménée. (Consentez-y).

Certes, tu me ravis de me dire cela. (à moi).

• L'attribut

L'attribut est une caractéristique du sujet ou de l'objet « attribué » par l'intermédiaire d'un verbe attributif.

L'attribut du sujet suit les verbes d'état (*être, paraître, sembler, devenir, demeurer, rester*), des locutions verbales (*avoir l'air, passer pour*), des verbes intransitifs (*vivre, mourir, revenir, partir, peser, mesurer*), des verbes au passif (*être considéré comme*). La construction de l'attribut du sujet est soit directe (sans préposition), soit indirecte (avec préposition).

Quoi ! ma servante est complice de l'affaire.

Je passais aussi pour généreux et je l'étais.

L'attribut de l'objet suit un verbe marquant une transformation, un jugement, une désignation, une perception (*trouver, rendre, croire, nommer*). La construction de l'attribut de l'objet est soit directe (sans préposition), soit indirecte (avec préposition).

Appelez-vous cela un vol ?

Je n'attendais que vous pour témoin de ma joie.

- **Le complément circonstanciel**

Le complément circonstanciel indique une circonstance de l'action exprimée par le verbe. Sa construction est soit directe (sans préposition), soit indirecte (avec préposition). Les diverses circonstances sont : lieu, temps, manière ou moyen ou accompagnement, cause, conséquence, comparaison, but, opposition ou concession, condition.

Je veux les faire graver en lettres d'or sur la cheminée de ma salle.

Ce soir-là, j'appelai un ami qui n'était pas chez lui.

Tu murmures entre tes dents.

Je tremblais, je crois, de froid et de saisissement.

Quelques mots suffiront pour retracer ma découverte essentielle.

La vérité, comme la lumière, aveugle.

Pour cesser d'être douteux, il faut cesser d'être, tout bellement.

Mais monsieur votre père m'a chassé dehors malgré moi.

Sans elle, à vrai dire, il n'y a point de solution définitive.

Autour d'un mot noyau

Des mots s'organisent en groupe de mots autour d'un mot noyau. Ce groupe de mots peut à son tour s'intégrer dans un groupe de mots, et ainsi de suite, tout comme indéfiniment une boîte de vache-qui-rit pend aux oreilles de la vache-qui-rit.

- **Autour d'un nom**

Le groupe nominal est un constituant de base de la phrase. Un pronom peut remplacer le nom.

Le déterminant, placé devant le nom, « marque les limites » de l'emploi du nom, il actualise le nom.

Les beaux yeux de ma cassette !

L'épithète, « placée sur » le nom, est étroitement liée au nom ; dans de rares cas elle est introduite par une préposition (*la ville de Paris*).

Les beaux yeux de ma cassette !

Monsieur, j'obligerai le voisin le Picard à se charger de les conduire.

Le sens d'un adjectif épithète peut varier selon sa place (*un grand homme, un homme grand*). L'adjectif *grand* garde la forme identique au masculin (survivance du latin) dans *grand-mère, grand peur...*

Le complément du nom est introduit par une préposition, à l'exclusion de quelques cas (*un café crème*).

Les beaux yeux de ma cassette !

Les sens du complément de nom sont multiples : le temps (*la lumière d'automne*), le lieu (*la lumière de Provence*), la provenance (*la lumière du soleil*), la matière (*une boîte en bois*), le contenu (*une boîte de bonbons*), l'utilisation (*une boîte à bonbons*), la possession (*la boîte de Charlie*)...

1. ARTICULATIONS DE LA PHRASE

L'apposition, « placée à côté » du nom, en est séparée par une virgule ou deux-points.

Nos semblables y suffisent, aidés par nous-mêmes.

Et il les place dans les Limbes, une sorte de vestibule de son enfer.

• Autour d'un adjectif ou d'un adverbe

Le complément de l'adjectif est introduit par une préposition.

Pouvez-vous me croire capable d'une action si lâche ?

Le complément du comparatif est introduit par *que*.

Est-il rien de plus scandaleux que ce somptueux équipage ?

Le complément du superlatif relatif est introduit par *de*.

Ah ! seigneur Anselme, vous me voyez le plus infortuné de tous les hommes.

Le complément de l'adverbe est introduit par une préposition.

Plus d'émotions !

• Autour d'un participe ou d'un infinitif

Le participe et l'infinitif admettent compléments d'objet et compléments circonstanciels.

Il faut me pardonner ces imprudences. (c. d'objet direct et indirect)

Confronté jour et nuit à son crime innocent, il devenait trop difficile pour lui de se maintenir et de continuer. (c. circonstanciel de temps et c. d'objet indirect)

Le participe passif admet un complément d'agent.

J'étais heureux de cette marche, un peu engourdi, le corps calmé, irrigué par un sang doux comme la pluie qui tombait.

Éléments indépendants

Le plus souvent ces éléments n'ont pas de place fixe dans la phrase.

L'apostrophe désigne celui à qui l'on parle.

Supposez, cher maître, qu'on nous prenne au mot ?

Le complément de phrase porte sur un verbe de parole implicite.

Simplement, je mis longtemps à l'oublier, voilà l'important.

Les propositions

L'ensemble grammatical organisé autour d'un verbe ayant un sujet propre forme une proposition. Une phrase est composée d'une ou plusieurs propositions.

Trois types de propositions

Une phrase simple est composée d'une ou plusieurs propositions indépendantes. Une proposition indépendante ne dépend d'aucune autre et aucune autre ne dépend d'elle. *Cela est vrai.*

Une phrase complexe a une structure en poupées russes : un des éléments de la phrase, le plus souvent un complément d'objet, un complément circonstanciel ou un complément d'un nom, est lui-même une proposition. On a alors un système formé d'une proposition principale « chef », de laquelle dépend une proposition subordonnée « qui est sous ses ordres ».

Je sais maintenant qu'il avait ses raisons.

cf. Je sais maintenant ses raisons. (c. d'objet direct)

Ils se rassurèrent tout à fait lorsque j'en vins à ma conclusion.

cf. Ils se rassurèrent tout à fait à la fin. (c. circonstanciel)

J'ai connu autrefois un industriel qui avait une femme parfaite.

cf. J'ai connu autrefois un industriel marié. (c. d'un nom)

Nature d'une subordonnée

La nature d'une proposition subordonnée est définie par sa forme grammaticale : elle est ou non introduite par un mot subordonnant (pronom relatif ou conjonction de subordination).

• La subordonnée relative

La proposition subordonnée relative est introduite par un pronom relatif : *qui, que, quoi, dont, où*, relatifs composés et indéfinis.

Même la neige qui tombait ce jour-là ne m'a pas fait reculer.

Après coup, j'apercevais clairement ce que j'eusse dû faire.

Le pronom relatif peut être précédé d'une préposition (*dont* équivaut à de qui ou de quoi, *où* équivaut à dans quoi).

Je n'ai plus cette clarté d'esprit à laquelle mes amis se plaisaient à rendre hommage.

Le cercle dont j'étais le centre se brisait.

• La subordonnée conjonctive

La proposition subordonnée conjonctive est introduite par une conjonction de subordination : *comme, si, quand, que, lorsque, puisque, quoique* et les composés de *que*.

Quand le corps est triste, le cœur languit.

Je pensais qu'elle ne s'était aperçue de rien.

Je vais savoir si l'un des buts de ma passionnante confession est atteint.

1. ARTICULATIONS DE LA PHRASE

La conjonction *que* peut être précédée d'une préposition, formant une locution conjonctive à *ce que* ou *de ce que*.

Verriez-vous un inconvénient à ce que nous sortions pour marcher un peu dans la ville ?

• Les subordonnées sans mot subordonnant

La proposition subordonnée interrogative indirecte, ainsi que la subordonnée exclamative indirecte, suit immédiatement le verbe dont elle dépend. Il s'agit d'une proposition commençant par un mot interrogatif, ou exclamatif : adverbe (*où, quand, comment, combien, pourquoi*), adjectif (*quel*) ou pronom (*qui, lequel*).

J'avais dit qui j'étais, et comment je pouvais vivre.

Le mot interrogatif, ou exclamatif, peut être précédé d'une préposition.

Je découvrais à quel point une partie de mon âme les détestait.

La proposition subordonnée participiale est construite autour d'un participe possédant un sujet propre qui n'a pas de fonction dans la proposition principale (ablatif absolu en latin).

Mon attention éveillée, il ne me fut pas difficile de découvrir que j'avais des ennemis.

Dans la solitude, la fatigue aidant, que voulez-vous, on se prend volontiers pour un prophète.

Fonction d'une subordonnée

La fonction d'une proposition subordonnée est définie par le sens qu'elle apporte à la phrase. Selon sa nature, une subordonnée peut remplir différentes fonctions, ou une seule.

• La subordonnée complément d'un nom ou d'un adjectif

La subordonnée relative, dans la majorité des cas, complète un nom, antécédent du pronom relatif. L'antécédent est le nom que le pronom relatif remplace, qui « marche devant » lui.

Je vis des médecins qui me donnèrent des remontants.

On distingue la relative identifiante, nécessaire au sens de la phrase, et la relative explicative, portant une précision facultative.

Mais je n'étais sensible qu'aux dissonances, au désordre qui m'emplissait. (à ce seul désordre)

Le temps que je leur consacrais, je ne pouvais le donner aux hommes, qui ne me le pardonnaient pas toujours. (à tous les hommes)

La subordonnée conjonctive introduite par *que* peut compléter un nom, un adjectif, un comparatif, un superlatif.

L'essentiel de cette tirade tenait dans l'affirmation, douloureuse et résignée, que je n'étais rien.

• **La subordonnée complément d'objet, sujet ou attribut**

La subordonnée conjonctive introduite par *que*, parfois par *si*, dans la majorité des cas, est complément d'objet d'un verbe.

Je vois que cette déclaration vous étonne.

Elle peut aussi être sujet ou attribut du sujet.

Il a fallu d'abord que je retrouve la mémoire. (sujet logique)

La vérité est que je me force à admirer ces canaux. (attribut du sujet)

La subordonnée interrogative ou exclamative indirecte, dans tous les cas, est complément d'objet du verbe.

Où, je conçois assez, mon frère, quel doit être votre chagrin.

La subordonnée relative peut être complément d'objet, sujet ou attribut du sujet.

Ce que j'ai à vous raconter est un peu plus difficile. (sujet)

J'assenais ce maître mot à quiconque me contredisait. (c. d'objet)

• **La subordonnée complément circonstanciel**

La subordonnée conjonctive, à l'exclusion des cas ci-dessus, est complément circonstanciel de temps, cause, comparaison, comparaison conditionnelle, condition, but, opposition, concession, conséquence.

J'hésitais à sortir, quand, soudain, j'entendis rire sous mes fenêtres.

Je ne m'ennuyais pas puisque je régnais.

Ils téléphonent comme on tire à la carabine.

Ma vie continua comme si rien n'était changé.

Il s'épanouira au contraire si vous admirez sa générosité naturelle.

Je m'arrête pour que vous ne me soupçonniez pas de complaisance.

S'il ne portait pas le poids de la faute dont on l'accusait, il en avait commis d'autres, quand même il ignorait lesquelles.

Même quand la sympathie est la plus forte, je suis sur mes gardes.

On respire mal, l'air est si lourd qu'il pèse sur la poitrine.

Quelques conjonctions ont plusieurs sens, par exemple *comme* introduit la comparaison, la manière, la cause ou le temps.

La subordonnée participiale, dans tous les cas, est complément circonstanciel, généralement de temps ou de cause.

Réflexion faite, j'ajouterais ma signature à la leur.

Phrase à plusieurs propositions

Au principe de hiérarchisation entre principale et subordonnée s'ajoute le principe d'addition de propositions de même rang.

1. ARTICULATIONS DE LA PHRASE

• Enchaînement de propositions

Plusieurs propositions de même rang peuvent s'enchaîner, soit en étant juxtaposées, « posées à côté » et séparées par une virgule, soit en étant coordonnées, reliées par une conjonction de coordination ou un adverbe de liaison.

Je suis perdu, je suis assassiné ! [...] tout est fini pour moi, et je n'ai plus que faire au monde !

Apprenez que le capitaine de ce vaisseau, touché de ma fortune, prit amitié pour moi, qu'il me fit élever comme son propre fils, et que les armes furent mon emploi dès que je m'en trouvai capable.

Quand deux propositions de même rang s'enchaînent, le deuxième verbe peut être sous-entendu.

Le serment est admirable, et la promesse plaisante !

Quand deux subordonnées conjonctives complément circonstanciel de même sens s'enchaînent, la conjonction est reprise par *que*.

Puisque la pluie redouble et que nous avons le temps, oserais-je vous confier une nouvelle découverte ?

• Particularités de construction

Les propositions peuvent se succéder en cascade, alors une subordonnée dépend d'une autre subordonnée.

Ils espèrent seulement que vous les entretenez dans la bonne idée qu'ils ont d'eux-mêmes.

Une subordonnée peut être complément de phrase, portant sur un verbe de parole implicite.

Mais, puisqu'en ce moment j'ose me déclarer,

Lorsque vous m'arrachiez cette injuste promesse,

Mon cœur faisait serment de vous aimer sans cesse.

Une proposition incisive « tombe au milieu » d'une autre, elle est intercalée entre deux signes de ponctuation. Le sujet en est parfois inversé.

Histoire sans importance, direz-vous ?